

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet RECYCOOK sur la commune principale de l'AIOT 9 bis rue des herbiers 85600 LA BOISSIERE DE MONTAIGU.

La référence de votre dossier est A-3-QKGQCWFYE et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 25/09/2023 à 15h28 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://service-public.fr)

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **90386961800715**

Organisme : **APAVE EXPLOITATION FRANCE**

Fonction : **Consultante Environnement**

Personne morale

N° SIRET **95398882100013**

Raison sociale **RECYCOOK**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

1 BAZOGES-EN-PAILLERS

85130 BAZOGES EN PAILLERS

Signataire

Qualité : **DIRIGEANT**

Référent

Fonction : **DIRIGEANT**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **RECYCOOK**

Description des activités :

La société RECYCOOK a été créée en juin 2023. Sur son site situé à LA BOISSIERE DE MONTAIGU, elle réalise deux activités principales : ACTIVITE n°1 : HUILES ALIMENTAIRES - réalisation de la collecte des huiles alimentaires usagées (huile de friture des restaurateurs). - réalisation du stockage du traitement de cette matière (filtration réalisée à l'aide d'une machine) - vente de l'huile alimentaire recyclée en biocarburant. ACTIVITE n°2 : GRANULATION - réalisation de la granulation des fils de cuivre et d'aluminium. Les câbles électriques (livrés par la société ATLANTIC CATA) sont acheminés dans le granulateur, qui réalise automatiquement la séparation entre la gaine plastique du câble et le cuivre (ou l'aluminium). Les matières ressortent sous forme de granulés (de cuivre ou d'aluminium et de plastique) et sont destinés à la revente.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

9 bis rue des herbiers

85600 LA BOISSIERE DE MONTAIGU

X : 381377

Y : 6658217

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2716	2716-2	Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux non inertes	Volume susceptible d'être présent 100 m ³	DC	stockage de l'huile alimentaire souillée en cuves (IBC) de 1000 litres. Traitement des huiles alimentaire : 4t/j (capacité de la machine qui réalise la filtration 600 l/h)
2791	2791-2	Traitement de déchets non dangereux	Quantité de déchets traités 7 t /j	DC	Fonctionnement du granulateur : 3t/j (capacité du granulateur 500 kg/h, fonctionnement du granulateur jusqu'à 6h par jour)

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Les déchets générés par l'activité sont : - les résidus de filtration des huiles alimentaires ; - les filtres usagés. Ces déchets sont collectés par un prestataire agréé (CHIMIREC). Les huiles alimentaires filtrées sont destinées à la revente (fabrication de biocarburant). Les granulés de cuivre (ou d'aluminium) sont destinés à la revente. Les déchets ménagers sont collectés par la commune.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

2 poteaux incendies situés sur la RD 23 : - à environ 110 m au Nord-EST de l'entrée du site ; - à environ 70 m à l'EST de l'entrée du site. Le site est équipé d'extincteurs homologués.

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)